

Raffinage-Chimie

Etablissement des Flandres

Grand Port Autonome de Dunkerque
Port, 2505,
Route de l'Ecluse Trystram,
59386 DUNKERQUE

001911

Commission Nationale du Débat Public
244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Objet :
Projet CAP 2020 - Enquête Publique

Paris, le 19 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet « CAP 2020 », une enquête publique est actuellement en cours, jusqu'au 22 décembre 2017. A ce titre, Total a reçu des informations de la part du Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) et a pu consulter celles disponibles sur le site de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Nous souhaitons dans ce courrier vous faire part de la position de Total au regard de ce projet. D'une part, Total tient à souligner le caractère ambitieux ainsi que les perspectives de développement très positives offertes par le projet « CAP 2020 » porté par le GPMD, dans une région historique pour le Groupe ; d'autre part, Total tient également à clarifier les impacts potentiels de ce projet sur ses installations.

En effet, Total via Total Raffinage France, est propriétaire de deux dépôts de stockage d'hydrocarbures situés à Mardyck (dépôt DPCO) et à Gravelines (dépôt APF - Appontement Pétrolier des Flandres). Ces deux dépôts étant reliés par deux canalisations de 26" et 10", dont le passage est autorisé dans un couloir situé sur la zone industrielle, au titre d'une convention d'occupation du domaine public, délivrée par le port Autonome de Dunkerque le 21 avril 1976.

Dans le cadre du projet « CAP 2020 », la variante Baltique n'entraîne pas de modification aux passages existants des deux canalisations évoquées préalablement, elle est donc compatible avec le fonctionnement actuel des dépôts de TRF et la poursuite de leur exploitation. La variante Atlantique, quant à elle, impacte directement le passage de ces deux canalisations. En l'état, elle conduit à l'isolement du dépôt de stockage d'hydrocarbures APF situé à Gravelines et empêche son opération.

Dans ces conditions, la concrétisation de la variante Atlantique du projet « CAP 2020 » met Total devant des enjeux opérationnels et financiers majeurs. Nous souhaitons à ce titre connaître les solutions compensatoires envisagées par le GPMD.

Nous vous prions, d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Etablissement des Flandres
Le Directeur

David VANDEWIELE



Raffinage-Chimie

Etablissement des Flandres

Grand Port Autonome de Dunkerque
Port, 2505,
Route de l'Ecluse Trystram,
59386 DUNKERQUE

001912

Commission Nationale du Débat Public
244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Objet :
Projet CAP 2020 - Enquête Publique

Paris, le 19 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet « CAP 2020 », une enquête publique est actuellement en cours, jusqu'au 22 décembre 2017. A ce titre, Total a reçu des informations de la part du Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) et a pu consulter celles disponibles sur le site de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Nous souhaitons dans ce courrier vous faire part de la position de Total au regard de ce projet. D'une part, Total tient à souligner le caractère ambitieux ainsi que les perspectives de développement très positives offertes par le projet « CAP 2020 » porté par le GPMD, dans une région historique pour le Groupe ; d'autre part, Total tient également à clarifier les impacts potentiels de ce projet sur ses installations.

En effet, Total via Total Raffinage France, est propriétaire de deux dépôts de stockage d'hydrocarbures situés à Mardyck (dépôt DPCO) et à Gravelines (dépôt APF - Appontement Pétrolier des Flandres). Ces deux dépôts étant reliés par deux canalisations de 26" et 10", dont le passage est autorisé dans un couloir situé sur la zone industrielle, au titre d'une convention d'occupation du domaine public, délivrée par le port Autonome de Dunkerque le 21 avril 1976.

Dans le cadre du projet « CAP 2020 », la variante Baltique n'entraîne pas de modification aux passages existants des deux canalisations évoquées préalablement, elle est donc compatible avec le fonctionnement actuel des dépôts de TRF et la poursuite de leur exploitation. La variante Atlantique, quant à elle, impacte directement le passage de ces deux canalisations. En l'état, elle conduit à l'isolement du dépôt de stockage d'hydrocarbures APF situé à Gravelines et empêche son opération.

Dans ces conditions, la concrétisation de la variante Atlantique du projet « CAP 2020 » met Total devant des enjeux opérationnels et financiers majeurs. Nous souhaitons à ce titre connaître les solutions compensatoires envisagées par le GPMD.

Nous vous prions, d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Etablissement des Flandres
Le Directeur

David VANDEWIELE

